

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 20 (1928)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le problème de la durée du travail  
**Autor:** Weber, Max  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383687>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Il est pris acte de la déclaration du Conseil fédéral aux termes de laquelle celui-ci soumettra un projet de loi fédérale sur la durée du travail dans les arts et métiers et le commerce, loi qui devra tenir compte des besoins spéciaux de ces professions. »

Mais l'appareil législatif est lent à se mouvoir.

Il ressort de tout ce qui précède que les employés privés de la Suisse affiliés à la F. S. E. luttent avec persévérance pour l'obtention de la semaine de 48 heures et qu'ils sont résolus s'il le faut à la défendre en commun avec tous les ouvriers.

---

## Le problème de la durée du travail.

Par *Max Weber*.

La durée du travail est-elle pour nous un problème qui puisse encore se discuter? La question n'est-elle pas résolue par la journée de huit heures, tout au moins pour l'industrie et les arts et métiers?

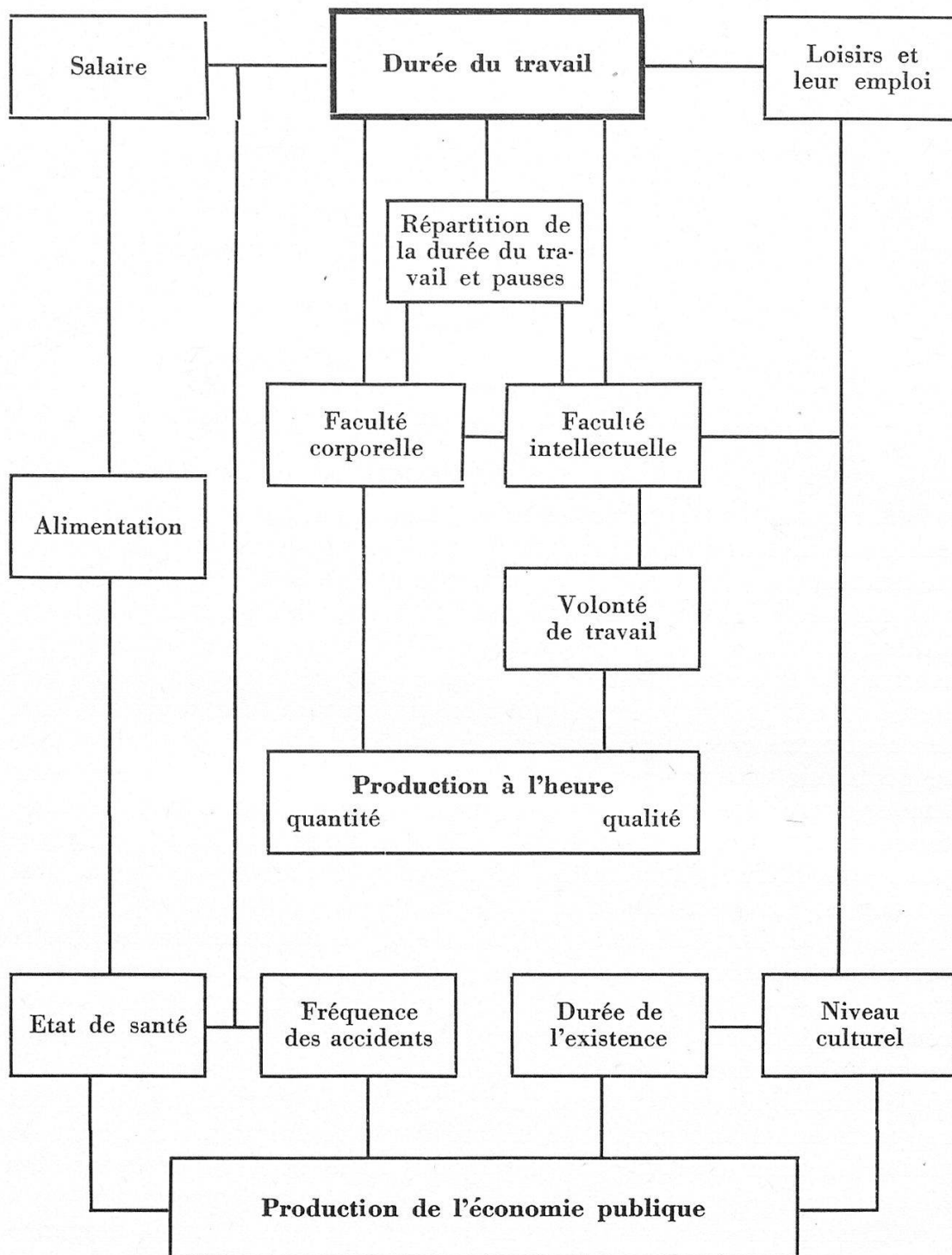
Même si le problème de la durée du travail pouvait être complètement classé par la journée de huit heures, une discussion se trouverait nécessaire aussi longtemps que cette journée de huit heures n'est pas assurée, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui. Mais nous ne croyons pas que la journée de huit heures ait résolu le problème une fois pour toutes. Elle peut être une solution pour une époque déterminée; peut-être même apporte-elle une solution durable dans un cadre restreint. Mais sa seule réalisation n'évince pas le problème de la durée du travail. Il nous faudra continuer à nous en occuper. Et voici pourquoi.

La revendication de la journée de huit heures est basée sur des conditions économiques et sociales déterminées. Si ces dernières se modifient — et elles se sont déjà partiellement modifiées —, la revendication doit aussi être revue. Nous verrons plus loin comment les transformations qui se sont produites ces derniers temps dans la vie économique, et tout spécialement dans la technique, dans les rapports entre l'homme et le travail et de ce fait dans la façon de traiter la main-d'œuvre, nous placent aussi en face de *nouvelles tâches* dans le domaine de la durée du travail.

C'est pourquoi nous croyons que la durée du travail demeure un problème et qu'elle le demeurera encore longtemps. Aussi il convient d'émettre ici quelques considérations de principe à côté de celles qui touchent la législation sur la journée de huit heures et son application.

\* \* \*

La durée du travail constitue *un* facteur dans une chaîne d'autres facteurs sur lesquels elle exerce un *effet variable*. Elle opère sur chacun d'eux comme sur la collectivité; elle exerce ainsi des influences individuelles et sociales. Les plus importants de ces rapports réciproques sont contenus dans le schéma ci-après:



Le rapport à l'égard de l'individu se manifeste par l'effet exercé sur son état physique et moral, sur ses facultés corporelles et intellectuelles. Plus la durée du travail est longue, plus grandit aussi la fatigue (corporelle) et la lassitude. A partir d'un certain moment se manifeste le surmenage, c'est-à-dire l'excès de tension des forces corporelles ou intellectuelles, ou les deux à la fois, tension qui ne peut pas être compensée par les pauses et le temps libre ultérieurs, mais qui aboutit à un préjudice de l'ouvrier, à une usurpation de sa

puissance de travail. Ceci se répercute sur l'état de santé, sur les facultés ultérieures et sur la durée de l'existence.

Mais l'on sait que la production n'est pas proportionnée à la durée du travail, mais que la proportion est même inverse jusqu'à un certain degré (plus la durée du travail est longue, plus le rendement est faible). L'expérience a prouvé que dans bien des professions, non seulement la réduction de la durée du travail n'a pas été suivie d'un recul, mais au contraire d'une augmentation absolue de la production. Cela ne se produit naturellement pas dans tous les cas. Si la réduction de la journée de travail de 11 à 9 heures et de 9 à 8 heures a pu augmenter la production, cela ne veut pas dire qu'il en serait de même si on la réduisait de 8 à 4 heures ou à 2 heures.

Or, la durée du travail n'influence pas simplement la production, mais dans certains cas l'effet qu'elle exerce sur la *volonté de travail* est encore plus grande. Ce facteur est généralement mésestimé. Une prolongation de la durée du travail qui mathématiquement devrait aboutir à un rendement supérieur peut avoir le contraire comme conséquence par suite de la diminution de la volonté de travail. Inversément il a été constaté que bien souvent des réductions de la durée du travail dont on escomptait une diminution de la production ont eu pour résultat de l'augmenter, grâce au zèle plus grand des ouvriers.

Le *problème des salaires* est aussi en corrélation étroite avec la question de la durée du travail. Lorsque la durée du travail est réduite, le salaire à l'heure doit être augmenté. Un revenu diminué entraînant une alimentation insuffisante aurait en effet pour conséquence de diminuer la capacité de rendement et supprimerait la possibilité de compenser la réduction de la durée du travail par une production plus intense.

Le rendement de la journée de travail plus courte dépend aussi pour beaucoup de *l'emploi des loisirs*. Il doit comporter le repos nécessaire tout en ouvrant la voie, d'autre part, au relèvement du niveau culturel. Nous parlerons encore de l'importance des loisirs pour la culture intellectuelle, de même que de l'influence de la durée du travail sur *la fréquence des accidents*, sur *l'état de santé* et sur *la durée de l'existence*. Tous ces derniers facteurs ont ceci de commun qu'ils n'exercent pas leur influence sur un laps de temps très court, par exemple sur une heure ou sur une journée, mais cette influence ne se manifesterait qu'au cours des années. Et ce n'est pas surtout sur la production de l'économie privée qu'elle s'exerce, c'est-à-dire sur le rendement pour une entreprise déterminée, mais l'influence pleine et entière de ces facteurs ne se révèle que sur la production de l'ensemble de *l'économie publique*.

Mais ces rapports réciproques peuvent être considérés à différents points de vue. On les envisage le plus souvent du *point de vue économique*. A mon avis, ce dernier ne joue pas le rôle prépondérant qu'on voudrait toujours lui attribuer. Par les « exigences

de la situation économique » et de « l'économie publique » ainsi que par tous les clichés si fréquemment employés par les patrons et par les économistes bourgeois, on crée beaucoup de confusion. En effet, il ne s'agit généralement pas du tout d'exigences économiques, mais d'avantages personnels qui se trouvent en jeu.

Sous le rapport de *l'économie privée*, l'importance de la durée du travail est précisément trop surestimée. Même dans les entreprises où le travail est particulièrement intensif, les dépenses pour la main-d'œuvre manuelle dépasse rarement le 50 % des frais de production. Dans les établissements où l'on emploie de nombreuses machines ou des matières premières très chères, cette proportion descend souvent à 20 % et même moins. Le point litigieux de la prolongation de la durée du travail de 48 à 52 heures, c'est-à-dire du 8 %, a donc sur les frais de production une répercussion de 1,6 %, à la condition que cette prolongation donne son plein rendement. Et c'est pour ce 1,6 % que le patronat se démène avec un zèle digne d'une meilleure cause; car dans chaque entreprise il y aurait par douzaines d'autres possibilités de réaliser une telle économie.

De plus, ce point de vue de l'économie privée n'est pas clairvoyant. Nous avons déjà dit que la réduction de la durée du travail, surtout là où elle est la conséquence organique de l'ascension culturelle des ouvriers et de la rationalisation de la production, est très souvent suivie d'une augmentation de la production. Même lorsque cette dernière n'est pas directement établie, il en résulte des *avantages indirects*: les risques d'accidents diminuent, l'ouvrier reste plus longtemps apte à travailler. A ceci s'ajoute la répercussion exercée sur la consommation. La journée de travail plus courte exerce le même effet sur l'écoulement des produits que l'augmentation des salaires. Sans doute la capacité d'achat ne se trouve pas directement accrue, mais elle l'est par suite de l'augmentation des revenus, résultat de la réduction de la durée du travail. Cette dernière crée d'ailleurs l'occasion et l'incitation à consommer davantage. Ford l'a reconnu et sa campagne en faveur de la semaine de cinq jours de travail avait pour but, à côté de la réclame, d'augmenter les possibilités de rouler en auto.

Quel n'est pas d'autre part l'effet quasi révolutionnaire de la journée de travail plus courte du fait qu'elle *pousse* à l'économie de main-d'œuvre, à la *rationalisation*. La vague de rationalisation qui déferle actuellement sur le monde entier est due pour une large part à la marche victorieuse de la journée de huit heures. Les patrons qui ont pris leur parti de la durée du travail plus courte cherchent maintenant d'autres moyens de réaliser des économies.

La rationalisation qui en découle et qui permet d'obtenir avec la journée réduite un rendement bien plus important que du temps des longues journées de travail, comporte il est vrai de nouveaux dangers d'exploitation de la main-d'œuvre humaine, ce qui dans

certain cas est dans l'intérêt même de l'économie publique devra entraîner une nouvelle réduction de la durée du travail.

Or, ce que l'on demande le plus souvent c'est que dans le domaine de la réduction de la durée du travail également on réalise *l'optimum*, c'est-à-dire que la réduction de la durée du travail dans chaque industrie, dans chaque profession, doit aller jusqu'au point où elle peut augmenter la production, mais pas plus loin. Il faudra revenir sur les considérations qui ne sont pas d'ordre économique. Mais alors même que l'on se place sur le terrain de l'économie publique et non pas privée, une question se pose: Qui fixera cet optimum? Qui pourra vraiment l'établir? On peut bien déterminer maintenant si l'ouvrier produit davantage en 9 heures, en huit heures ou en 7 heures, mais aucune statistique ne permet de constater exactement ce qui l'en est de la fréquence des accidents, des conditions de santé, de la durée de l'existence et de leurs effets sur la production totale de l'ouvrier durant sa vie tout entière. On ne peut que tirer des conclusions générales sur la base de comparaisons et d'enquêtes au sujet de l'influence de ces facteurs sur la durée du travail. Cependant toutes les expériences faites jusqu'ici prouvent que les craintes exprimées à chaque réduction de la durée du travail se sont révélées comme non fondées après quelque temps d'adaptation, et que la réduction de la durée du travail, même lorsqu'elle avait diminué la production, se révélait finalement avantageuse au point de vue économique, une fois que tous les avantages que nous avons énumérés (diminution des accidents, prolongation de la durée de l'existence, création de nouveaux besoins, etc.) pouvaient se manifester pleinement. Nous ne prétendons pas que ceci s'applique dans chaque cas particulier, mais il en est certainement ainsi en général et dans la grande majorité des cas de réduction de la durée du travail.

Il est donc évident que l'on ne peut calculer qu'un optimum pour l'économie privée et cela seulement sur un meilleur rendement momentané de la journée ou de la semaine de travail. On ne peut déterminer avec exactitude la durée du travail qui est économiquement la plus rationnelle pour une longue période, pour tout le temps où un ouvrier est capable de travailler, par exemple. *Du point de vue de l'économie publique, la fixation d'une durée du travail optimale est impossible.* Nous pouvons simplement enregistrer le fait historique que jusqu'ici la réduction de la durée du travail, loin d'avoir été un obstacle économique, s'est révélée un levier puissant du progrès économique.

Toutefois le point de vue économique n'est pas pour nous le plus important. *Les considérations hygiéniques et culturelles* le sont bien davantage.

La réduction de la durée du travail a pour tâche de remédier aux dommages causés par le travail spécialisé, mécanisé et intensifié. Les premières générations du prolétariat des fabriques ont été presque complètement épuisées. Seule la limitation de la jour-

née de travail est venue mettre un frein à cette atteinte abominable à la santé de la classe ouvrière. Mais ne nous faisons pas d'illusions, le capitalisme sait s'adapter à la durée du travail plus courte par des méthodes de travail sans cesse renouvelées, il cherche à pressurer un rendement plus élevé. C'est pourquoi du point de vue hygiénique également le problème de la durée du travail ne se trouve pas résolu par la journée de huit heures. \*

Il est déjà reconnu dans bien des milieux que pour un travail particulièrement dangereux et pénible (dans les mines de charbon par exemple) une nouvelle réduction de la durée du travail à sept heures par jour, ou même moins encore, doit être opérée. Du fait de la rationalisation moderne, les catégories d'ouvriers qui devraient participer à cette diminution pour la sauvegarde de leur santé et de leur capacité de travail se trouvent fortement augmentées.

Mais nous ne voulons pas seulement protéger la santé des ouvriers pour qu'ils puissent travailler le plus possible. Nous voulons leur *accorder* hors du travail *suffisamment de loisirs* pour satisfaire leurs besoins intellectuels, *afin qu'ils soient vraiment des hommes. Ils ne doivent pas vivre pour travailler, mais travailler pour vivre.*

Jusqu'où doit aller la diminution de la durée du travail nécessaire pour des motifs d'ordre culturel? Là encore il n'est pas de mesures applicables en général. Tout dépend des méthodes de travail et des besoins culturels. Car enfin notre but n'est pas de travailler le moins possible. *Nous ne voulons pas être esclaves du travail.* Dans l'industrie moderne, le sens du travail et de ce fait aussi la joie au travail ont grandement diminué par suite de la production en masse, de la spécialisation et par l'accélération du rythme du travail. En limitant le travail imposé et en accordant à l'ouvrier une liberté aussi grande que possible, le sens et la joie au travail peuvent s'éveiller dans d'autres domaines (par exemple pour cultiver le jardin familial et pour s'instruire). Mais d'autres occupations encore telles que les voyages, les sports apportent la compensation nécessaire au travail intensif et abrutissant des entreprises rationalisées. La durée du travail réduite est nécessaire à la régénération physique et morale et se trouve ainsi dans l'intérêt de l'économie publique elle-même. Elle seule rend possible les méthodes de travail intensif.

Mais à côté des nécessités économiques, elle constitue *la base de l'ascension culturelle* des peuples et surtout de la classe ouvrière. C'est pourquoi son importance culturelle ne saurait être assez estimée. Et c'est aussi pourquoi les patrons opposent aux revendi-

---

\* Le directeur de l'Institut de psychologie appliquée de Berlin, *M. Lipmann*, écrit ce qui suit dans son œuvre excellente sur le problème de la durée du travail: «Il faut cependant relever qu'il se peut fort bien que le travail intensif qui intervient souvent avec la durée du travail réduite et qui doit même intervenir si l'on veut éviter des difficultés d'ordre économique, est plus néfaste qu'un travail de plus longue durée, mais moins astreignant.» (*Das Arbeitszeitproblem*. Editeur E. Schœtz, Berlin, 1926. Page 65).

cations tendant à la réduction de la journée de travail une résistance aussi opiniâtre qu'aux demandes d'augmentation de salaire, parce qu'ils savent que les ouvriers obtiennent un avantage durable de la durée du travail plus courte. L'augmentation de salaire peut-être anéantie par l'augmentation des prix. Le résultat économique d'une réduction de la durée du travail peut sans doute être également handicapée par la politique des prix, mais les *loisirs* acquis demeurent une *conquête durable*, qui ne peut pas être anéantie par ailleurs.

La durée du travail réduite crée la meilleure possibilité d'amener le travailleur à *l'organisation ouvrière* et de le libérer moralement du joug du capitalisme. Le mouvement ouvrier moderne avec toutes ses ramifications, et spécialement avec ses organisations culturelles, ne serait pas possible sans la journée réduite. *En luttant pour la journée de huit heures, le mouvement ouvrier a du même coup préparé le terrain pour son développement futur.*

\* \* \*

Une conclusion découle nécessairement de ces considérations: la journée réduite est nécessaire pour *protéger la santé de la classe ouvrière* et pour lui assurer *assez de loisirs* pour se développer et satisfaire ses besoins intellectuels. Mais elle est aussi désirable dans l'intérêt de la production, attendu que le maintien et le *ménagement du pouvoir de production* doit être le but final de la politique économique (spécialement en Suisse où l'on ne peut tabler que sur un travail de qualité) et parce que de ce fait *le progrès économique se trouve stimulé*.

Cet avantage économique ne vient cependant pour nous qu'au second plan. Nous ne voulons pas la réduction de la durée du travail parce qu'elle aboutit à une augmentation de la production, mais parce qu'elle est salutaire à l'homme dans un autre domaine. Si un avantage économique peut également être atteint par là, cela est heureux; si ce n'est pas le cas, la réduction de la durée du travail doit quand même être opérée, parce qu'elle est dans l'intérêt de la santé publique et du progrès moral de la classe ouvrière.

Mais *jusqu'où* cette réduction doit-elle aller pour remplir les buts que nous avons énumérés? Ainsi que nous l'avons déjà dit, ceci ne peut être établi définitivement. Nous croyons que dans les conditions actuelles notre revendication doit être la suivante: *La journée du huit heures doit être généralisée comme maximum du travail quotidien du point de vue culturel*. Déjà le *samedi après-midi libre* est reconnu comme un postulat progressiste dans de larges milieux, et en Amérique on a même introduit le congé du samedi tout entier, ce qui équivaut, dans certains cas à la semaine de 44 ou de 40 heures. Mais au delà de cette limite maximale, il faut que se réalise une *réduction plus grande* encore de la durée du travail pour les *métiers particulièrement dangereux et pénibles*, c'est-à-dire pour des questions d'ordre hygiénique. Cette diminution doit



toutefois être *graduée* d'après les circonstances de chaque cas particulier.

La réglementation de la durée du travail, comprise de cette manière, doit permettre à l'homme de jouir véritablement des richesses qu'il crée. Ce n'est que sur la base de ces principes que l'on trouvera une solution du problème de la durée du travail qui soit juste au point de vue social.

---

## La réorganisation de la fête du premier mai et autres manifestations ouvrières.

Par *Otto Kunz*.

La première fête du premier mai à laquelle je participai fut pour moi un grand événement qui émut aussi profondément tous ceux qui marchaient derrière ou devant le drapeau rouge à travers le petit village. Il y a 18 ans de cela. Les revendications concernant la proportionnelle et la journée de huit heures trouvaient alors un puissant écho parmi les masses d'ouvriers non organisés. Du participant au cortège au curieux qui le regardait passer circulait un fluide qui les unissait tous deux beaucoup plus étroitement que ce n'est le cas aujourd'hui. J'ai pour le moins le sentiment que les démonstrations du premier mai n'ont plus la même signification qu'elles avaient jadis sous la forme traditionnelle. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait plus actuellement de questions qui émeuvent autant les travailleurs que les revendications d'autrefois. Il est vrai que la ratification de la convention de Washington sur la journée de huit heures est encore une chose abstraite, de même que la revendication de la journée de huit heures à l'époque où l'on travaillait encore régulièrement 10—11 heures. Les organisateurs de la fête du premier mai auraient maintenant le devoir de donner une forme concrète à cette revendication. Si l'on n'y parvient pas, si l'on ne trouve pas non plus une forme concrète pour les autres questions brûlantes telles que le désarmement et la lutte contre le fascisme, l'indifférence à l'égard de ces questions mondiales continuera à se manifester.

Ce n'est pas l'indifférence des masses ouvrières à l'égard de ces grands problèmes qui les empêche de se joindre aux rangs des manifestants. C'est plutôt la forme extérieure des fêtes et démonstrations qui rend celles-ci ennuyeuses et superflues. Existe-t-il une grande idée de l'histoire universelle pour laquelle on ne cherche pas une forme artistique quelconque susceptible d'influencer les sens. Et nous nous contentons depuis plus de 30 ans de donner toujours la même formule aux idées élevées! Nous succombons à la monotonie, à la tradition, avant même d'avoir atteint le but que poursuit la manifestation. Gardons-nous dans les petites et moyennes localités et même dans les grandes de célébrer la fête du premier